

N° **02593** /JCAB/MINADER

Yaoundé, le **13 NOV 2019**

19/11/19
192
Celloum
Par Note de
diffusion
18/11/19

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
A
MONSIEUR LE MINISTRE DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

-YAOUNDE-

**Objet : Avis de sollicitation à Manifestation
d'intérêt.**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint à toutes fins utiles, l'Avis à Manifestation d'Intérêt **N°00007/ASMI/MINADER/DRFP/SM/2019 du 13 novembre 2019** pour les Opérateurs Nationaux et Etrangers désireux d'investir sur les terres agricoles aménagées pour la production du riz dans le département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Vous pourrez également en faire large diffusion auprès des opérateurs économiques et intéressés par cette filière. /-



MBAIROBE

Gabriel MBAIROBE

PMEESA 2019/3483
REPUBLIC OF CAMEROON
Sous-Directeur
Général
COORDONATEUR
Arrivés le **15 NOV 2019**
Enregistré Site **04040**
Sortie le



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° /ASMI/MINADER/DRFP/SM/2019 DU 3 NOV 2019
POUR LES OPERATEURS NATIONAUX ET
ETRANGERS DESIREUX D'INVESTIR SUR LES TERRES AGRICOLES AMENAGEES POUR LA PRODUCTION DU
RIZ DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN

1. CONTEXTE

Dans le but de résorber le gap en produits alimentaires dans certaines filières stratégiques dont le riz, et réduire substantiellement les importations de denrées alimentaires, le Gouvernement de la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de pré-qualifier les acteurs et les entreprises au niveau national et international du secteur privé désireux d'investir sur les terres agricoles disponibles et adaptées à ladite filière.

2. OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION

Le présent Appel à Manifestation vise la pré-qualification des acteurs et des entreprises à l'échelle nationale et internationale du secteur privé susceptibles d'investir sur la production et la transformation du riz au Cameroun sur 13102 hectares de terres aménagées dans le département du Logone et Chari, conformément à la répartition suivante :

Lot	Bassin de production	Superficie en plantation industrielle (ha)	Superficie exploitée par les riverains (ha)	Total (ha)
Lot 1	Zina	6 521	2 415	9 521
Lot 2	Makary	411	328	411
Lot 3	Logone Birni et Ndu	970	275	970
Lot 4	Mara – Goulfey – Moulouang – Hilélé – Goulfey Gana	1 516	684	2 200
TOTAL		9 418	3 702	13 102

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux personnes physiques et morales ayant les caractéristiques suivantes :

- Avoir une expérience dans la chaîne de valeurs production-transformation-stockage-commercialisation de la filière riz ;
- Justifier des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour la réalisation de cet investissement.

Les personnes physiques doivent être de nationalité camerounaise.

Les personnes morales quant à elles doivent être de droit camerounais et/ou étranger (coopérative, société et/ou leurs consortiums, etc.)

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes physiques ou morales intéressées par cet Avis à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

4.1. Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas), datées de moins de trois (03) mois :

Pour les personnes morales :

- a) Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom(s) et prénom(s), adresse) ;
- b) Les statuts ou les textes qui justifient l'existence du candidat
- c) L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège ;
- d) L'accord de groupement, le cas échéant

NB : En cas de groupement, chaque membre devra fournir les pièces ci-dessus, à l'exception de la lettre de motivation et de l'accord de groupement qui devront être présentés par le mandataire.

Pour les personnes physiques :

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (nom(s) et prénom(s), adresse)
- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, Passeport, Carte de Séjour, etc.);
- Un certificat de résidence.

4.2. Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

- Les références acquises par le soumissionnaire dans les chaînes des valeurs céréales : à justifier par les copies des marchés réalisés et les certificats de bonne exécution. Les marchés en cours d'exécution seront acceptés ;
- Le personnel clé dans les chaînes des valeurs céréales : à justifier par les copies de diplômes et les CV signés par les concernés ;

5. PRESENTATION DES OFFRES

Chaque dossier de candidature sera rédigé en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles et déposées sous pli fermé et scellé, et présentées dans deux enveloppes « intérieures » distinctes :

- Enveloppe « A » marquée « **Dossier administratif** » contiendra le dossier administratif ;
- Enveloppe « B » marquée « **Dossier technique** » contiendra le dossier technique.

6. CRITERES DE SELECTION ET D'EVALUATION

6.1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- a. Absence d'une pièce administrative;
- b. Document falsifié ;
- c. Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

6.2. Critères essentiels

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation du dossier	10
I.1	Présence des intercalaires en couleur et agencement des pièces	3
I.2	Lisibilité	3
I.3	Pagination	4
II	Références du candidat dans la réalisation des marchés similaires	55
	Dans le domaine de la production. N= nombre de marchés	
II.1	Si N≥2	30
	Si N=1	25
	Si N=0	0
	Dans le domaine de la transformation. N= nombre de marchés	
II.2	Si N≥2	25
	Si N=1	20
	Si N=0	0
III	Qualification et compétence du personnel clé	35
III.1	Chef de mission : Un Ingénieur de génie rural ou agronome avec 10 ans d'expérience	15
III.2	Chef d'équipe production : Technicien de génie rural ou agronome avec 5 ans d'expérience	10
III.3	Chef d'équipe transformation : Technicien industriel ou agronome avec 5 ans d'expérience	10
	Note totale du dossier technique	100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **soixante-dix (70) points**.

7. DEPOT DES DOSSIERS ET OUVERTURE DES OFFRES

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou en anglais, en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural / Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés. Téléphone : 222 22 16 24, 3^{ème} chalet au plus tard le **13 JAN 2020** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Fait à Yaoundé, le **13 NOV 2019**

Le Ministre de l'Agriculture et
du Développement Rural



Gabriel MBAIRORE

Page 3 sur 3

Copie:

- SG/SPM
- MINMAP
- ARMP;
- Président CIPM.